
Les gestes essentiels concernant l'étape 1 – Autour de 2 ans et demi - 3 ans

Solliciter, encourager, féliciter, s'engager soi-même dans l'action afin de faire entrer tous les enfants dans l'activité, amener les plus timorés à prendre confiance, à oser faire.

« L'enseignant donne suffisamment de temps à chacun pour explorer, ressentir, imiter les autres, trouver de nouvelles façons de faire. Il s'attache à observer les réponses motrices, à valoriser les tentatives de chacun, à mettre en commun les propositions individuelles de manière à relancer, focaliser, enrichir les expérimentations du groupe. Il suggère des pistes d'exploration, guide patiemment les recherches et les accompagne en interagissant avec les enfants. L'enseignant soutient l'enfant, le rassure, l'encourage afin qu'il s'engage dans l'activité proposée en toute sécurité, conquière de l'autonomie tout en prenant des risques à sa mesure. Il propose son aide aux enfants en difficulté passagère, sans toutefois anticiper sur les initiatives ou se substituer aux tâtonnements. Ce domaine d'apprentissage offre souvent à l'enseignant les meilleures occasions pour encourager toutes les tentatives, mettre en évidence la plus petite des réussites. **En valorisant les « exploits » individuels, en félicitant le groupe pour ses conquêtes, il aide chacun au travers de nombreux tâtonnements à construire une plus grande estime de lui-même, à prendre confiance en lui et à désirer repousser ses limites. »**

Investir tous les espaces possibles pour concevoir des aménagements riches, dans des dispositifs stables, afin de permettre un temps d'appropriation suffisamment long, propice à une véritable activité motrice pour chaque enfant.

« L'école maternelle amène à investir des espaces familiers ou inhabituels, dans et hors de l'école, à la fois stimulants et sécurisants du fait des aménagements réalisés et des modalités d'utilisation introduites. L'enseignant conçoit des situations, riches et stimulantes, afin de mobiliser les comportements attendus et de favoriser l'activité réelle de tous les enfants. **Il vise à ce que les enfants prennent du plaisir à agir, qu'ils découvrent leurs possibilités corporelles et qu'ils soient engagés dans la transformation de leurs actions familières.** *Plus que le dispositif matériel lui-même (obstacles fixes, type d'objets mobiles, disposition spatiale...), c'est la manière dont il pourra être utilisé qui favorise l'affinement et la diversification des conduites motrices (consignes, organisation du groupe, rôles...). L'enseignant pense, organise et régule ces aménagements d'espaces afin de permettre à l'enfant une expérimentation personnelle et autonome. »*

Ritualiser les différents temps de la séance et les différents espaces du lieu de pratique afin de rallier peu à peu tous les enfants et les intéresser progressivement à l'activité du collectif.

« L'enseignant met en œuvre des situations au cours desquelles **il sollicite les improvisations individuelles, suscite la divergence, valorise la créativité.** *Il propose d'expérimenter les propositions des autres pour s'approprier par l'action leurs façons de faire. À travers ces situations, il a le souci d'aider l'enfant à accepter et respecter autrui, à construire des relations positives avec des partenaires. Il fait percevoir l'intérêt d'associer ses actions à celles des autres afin d'atteindre un but commun. Elles visent à développer la coopération, à établir des rapports constructifs à l'autre, dans le respect des différences et contribuer ainsi à leur socialisation. »*



Les gestes essentiels concernant l'étape 2 - Autour de 3 – 4 ans

Proposer des situations comportant des buts d'action, clairs et matérialisés afin de permettre aux enfants de comprendre le sens des progrès attendus.

« L'enseignant présente au groupe des situations mobilisatrices dont les critères de réussite individuels sont perceptibles. **Il matérialise les progrès de manière à ce que l'enfant puisse les identifier et prendre conscience des nouvelles possibilités acquises.** Il lui permet ainsi de s'exercer, d'affiner ses gestes dans des dispositifs d'apprentissages collectifs adaptés, à la fois durables et évolutifs, assurant à chacun une quantité suffisante d'expériences et de répétitions. La construction de conduites motrices plus affinées, efficaces et adaptables, repose sur le vécu de situations d'apprentissage ciblées, à caractère ludique, comportant des buts à atteindre, perceptibles et clairs (zones de couleurs, codages, désignant par exemple ce qui est facile ou difficile....) Ces buts organisent et orientent l'activité de l'enfant en concrétisant ses réussites et en matérialisant ses progrès. »

Penser l'alternance classe / salle et structurer le lieu de pratique par des repères explicites (photos, pictogrammes...) afin de permettre aux enfants d'aménager l'espace, d'accéder au matériel en autonomie, de ranger.

« L'enseignant élabore des formes variées et évolutives de représentations du réel (maquettes, figurines, photos, images, traces graphiques, plans...), constituant des supports d'observation, d'évocation, d'anticipation. Parce qu'ils peuvent être transportés, ces supports permettent à l'enfant de faire des liens entre ce qui se passe dans la salle de classe et ce qui est proposé dans les autres espaces structurés d'expérimentation et d'action. L'enseignant provoque ainsi la mise à distance de l'action pour mieux y retourner, avec des intentions plus affirmées. **Il aide également à la structuration de l'espace en mettant en œuvre des opérations mentales essentielles** (situer des objets les uns par rapport aux autres, situer des objets par rapport à soi, se situer par rapport à des repères fixes...). Il focalise et enrichit de cette façon les situations langagières. »



Mobiliser le langage à partir, à propos, avant et après les situations vécues afin de permettre la prise de distance sur l'action, la recherche de stratégies adaptées au but recherché et la projection de l'enfant dans de futures situations.

« **L'enseignant encourage l'enfant à exprimer ce qu'il ressent, par le geste, par la parole, par le dessin, à nommer les actions engagées, les activités vécues ou les objets utilisés.** Il l'invite à formuler ce qu'il a envie d'apprendre ou de faire. Il est lui-même attentif au vocabulaire qu'il emploie (matériel, actions, activité...) afin de faciliter la prise de repères et la compréhension des consignes. Ces moments de verbalisation sont fondamentaux mais doivent se dérouler pour leur plus grande part dans la classe, en amont et en aval de la séance dont l'objectif premier reste l'action motrice. Pour cela, l'enseignant suscite le désir de produire des traces des activités vécues (affiches, portfolios, dessins...) rappelle celles-ci fréquemment pour mettre en évidence leur utilité. Il amène le groupe à comprendre la nécessité de les organiser et de les conserver. »

Les gestes essentiels concernant l'étape 3 – Autour de 5 ans

Proposer des projets d'actions explicites et finalisés, s'inscrivant dans la durée afin de créer une dynamique d'apprentissage dépassant le plaisir de faire et de jouer.

« L'enseignant vise à ce que l'enfant s'inscrive progressivement dans un projet d'apprentissage, individuel et / ou collectif. Pour cela, il aide l'enfant à accorder du sens à ce qu'il fait, il l'amène à se projeter. Il prend le temps de parler de ce qui a été vécu, de présenter ce qui va être proposé, d'explicitier pourquoi on le fait. Il suscite et prend en compte l'expression des désirs de chacun en les intégrant dans un projet collectif. **L'enseignant apprend ainsi à l'enfant à observer, à prendre de la distance, à anticiper, à enchaîner des conduites afin d'atteindre un but donné.** Ces séances doivent être organisées en cycles de durée suffisante (12 à 15 séances par exemple) pour que les enfants disposent d'un temps qui garantisse une véritable exploration et permette la construction de conquêtes motrices significatives. Ces cycles peuvent être finalisés par des rencontres avec d'autres enfants. »

Responsabiliser les enfants et leur faciliter l'appropriation de rôles aidant à la gestion de la situation afin de les rendre progressivement plus autonomes.

« L'enseignant permet aux enfants de participer à la prise en charge de l'aménagement des espaces d'action et de la gestion du matériel, d'y exercer des rôles différents coopératifs. Dans les situations ludiques proposées, les enfants sont amenés à s'approprier des rôles sociaux : arbitre, observateur, responsable de la marque ou de la durée du jeu. L'enseignant a le souci de créer des relations de

partage et d'entraide, amène à percevoir la présence bienveillante de camarades et le soutien du groupe. **Il sollicite les enfants pour prendre des initiatives et des responsabilités au service du collectif.** »

Faire participer le groupe à l'élaboration de la règle et à son évolution afin de l'amener à mieux se l'approprier et à comprendre sa fonction.

« L'école est le plus souvent le lieu d'une première découverte des jeux moteurs vécus en collectif. La fonction de ce collectif, l'appropriation de différents modes d'organisation, le partage du matériel et la compréhension des rôles nécessitent des apprentissages. Les règles communes (délimitations de l'espace, but du jeu, droits et interdits ...) sont une des conditions du plaisir de jouer, dans le respect des autres. Elles déterminent un cadre de contraintes, minimales au départ, puis évolutives. **À travers ces situations, l'enseignant a le souci d'aider l'enfant à accepter et respecter autrui, à construire des relations positives avec des partenaires.** »